
RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier La Pépinière

Date de la réunion : Jeudi 24 mars 2022

Lieu : Centre culturel et social Oïkos de la Pépinière

Réf : DGADUST/DPVH/SB/2022-351

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
 - Delphine MENTRÉ, Adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine
 - Marie-Hélène IVOL, Adjointe au maire en charge de la famille, de l'éducation et de l'égalité scolaire
 - Jean-Marie-HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
 - Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale
 - Joseph ILLANA, Président du conseil de quartier
-

DIFFUSION :

Rédactrice : Saskya BIO-TCHANÉ

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat *par Thierry ROUSSEAU TB*

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services *[Signature]*

S/C de Madame Lucie IENCO, Directrice de la Communication

S/C de Monsieur Ludvic FROSSARD, Directeur de cabinet

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort
 2. Travaux d'aménagements de l'espace public en 2022 par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
 3. Budget participatif par Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
 4. Résultat de la concertation relative à l'aménagement de la place de la République par Damien MESLOT, Maire de Belfort
-

(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).

5. **Extension du musée d'Art moderne Donation Maurice-Jardot par Delphine MENTRÉ, Adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
6. **Composteur collectif du quartier de la Pépinière par Joseph ILLANA, Président du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
7. **Installation de nouveaux commerces dans le quartier de la Pépinière par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
8. **Présentation du cybercentre du centre culturel et social Oïkos de la Pépinière par Marie-Hélène IVOL, Adjointe au maire en charge de la famille, de l'éducation et de l'égalité sociale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).
9. **Présentation du suivi des questions par Joseph ILLANA, Président du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier La Pépinière).

10. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés

Travaux d'aménagements de l'espace public en 2022

Question	Réponse
Quel est le coût total des travaux ?	Le coût s'élève à 2 400 000 € HT pour 2022.
Pourquoi les coûts sont-ils indiqués hors taxe ?	La TVA applicable aux dépenses des collectivités est remboursée par l'État.

Budget participatif

Question	Réponse
Il est proposé que les jeunes puissent travailler aux dysfonctionnements qu'ils constatent en matière de voirie publique.	Madame HORLACHER encourage les jeunes à se saisir de la problématique dans ce cadre.

Résultat de la concertation relative à l'aménagement de la place de la République

Question/remarque	Réponse
Y aura-t-il un accès pour les livraisons de la mairie de Belfort ?	L'accès aux véhicules à la mairie de Belfort sera garanti ; des places dédiées aux livraisons seront par ailleurs créées sur la place de la République.
Ce projet risque de complexifier la circulation et créera une tension sur l'offre de stationnement.	La Ville de Belfort assure une offre de stationnement généreuse dans le secteur (parking de l'Arsenal, parking des 4as, etc.). Par ailleurs, un travail d'amélioration de la signalétique des parkings de la ville est en cours et permettra d'améliorer leur visibilité.
Ces nouveaux aménagements perturberont-ils l'organisation du FIMU ?	Les travaux perturberont probablement le FIMU à l'été 2023.
Un habitant craint que l'herbe ne soit piétinée lors du FIMU.	L'herbe se régénèrera de la même façon que pour le site du Malsaucy qui accueille un grand nombre de participants à l'occasion des Eurockéennes.
Quelles solutions de stationnement seront proposées aux agents territoriaux suite à la suppression de 80 places au parking de l'Arsenal ?	Le parking Bauer accueillera les agents territoriaux : il s'agit d'un parking vidéosurveillé de 130 places.
Les bus pourront-ils accéder à la place ?	Oui, la circulation des bus ne sera pas modifiée.

Extension du musée d'Art moderne Donation Maurice-Jardot

Question	Réponse
Les plans et projections sont-ils définitifs ?	Oui.
Le musée respectera-t-il des normes d'économie d'énergie ?	Oui, tous les bâtiments neufs se doivent d'être aux normes environnementales.
Pourquoi le site de l'ancien conservatoire n'accueille-t-il pas ce pôle muséal ?	Cette option n'aurait pas été envisageable car le bâtiment existant de la Donation Maurice-Jardot ne peut être déplacé. De nouveaux logements seront créés sur le site de l'ancien conservatoire.
Le musée accueillera-t-il une section dédiée aux artistes belfortains ?	Rien n'est arrêté pour l'heure.

Installation de nouveaux commerces dans le quartier de la Pépinière

Question	Réponse
Les enseignes qui s'installeront sont-elles connues ?	Non.

L'implantation de ces commerces risquent de créer du tort au commerce Le Fontenoy.	Les publics de ces commerces ne sont pas les mêmes : le Fontenoy est un commerce de proximité.
--	--

Présentation du cybercentre du centre culturel et social Oïkos de la Pépinière

Question	Réponse
L'accès aux ordinateurs en toute autonomie, sans l'assistance d'un cybermédiateur est-il possible ?	Non, mais l'équipe du centre culturel et social réalise un accompagnement et répond à des demandes en dehors des créneaux couverts par le cybermédiateur.

11. Questions posées par les habitants

Service concerné	Question/remarque	Réponse
Mobilité, espaces publics	La Ville prévoit-elle de créer un passage sous la voie ferrée pour accéder au commerce E.Leclerc ?	Cela n'est pas prévu : cela pourra être envisagé lorsque la SNCF vendra les parcelles situées à proximité de la voie ferrée.
	Sera-t-il possible d'accéder au passage réservé aux agents de la SNCF situé au bout de la rue Edmond-Miellet ?	Cela dépendra de la SNCF.
	Les passages pour piétons devant les arrêts de bus sont dangereux pour les automobilistes souhaitant doubler les bus.	Les automobilistes ne doivent pas dépasser les bus, mais attendre que ceux-ci redémarrent.
	La rue Foltz est très accidentée, serait-il possible de refaire la chaussée en 2022 ?	La rénovation de la rue Foltz ne pourra pas être réalisée en 2022 car la priorité a été donnée à l'avenue du Maréchal-Juin, aux boulevards Henri-Dunant et Renaud-de-Bourgogne, qui sont de gros projets assurant la fluidité du trafic et une circulation optimale pour tous les modes de déplacements.
	Rue Ernest-Renan : la vitesse a été réduite à 30km/h mais n'est pas respectée par les bus.	Un courrier sera adressé au SMTC afin que les conducteurs respectent la limitation de vitesse.

	Demande d'installation d'un radar pédagogique dans la rue Ernest-Renan.	La demande sera transmise au service concerné.
	Au 20 rue Honoré-Gabriel-de-Mirabeau : demande de remplacement du stop par un cédez-le-passage.	La Ville de Belfort étudiera cette demande.
	Quand seront refaits les marquages au sol de la rue Frédéric-Chopin ?	La campagne de marquage au sol a repris au mois d'avril.
	Certains coussins berlinois dans le quartier sont trop violents.	L'Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics se rendra sur place.
	Des bancs publics ont été retirés dans le square de la rue Frédéric-Chopin. Serait-il possible de les réinstaller ?	La demande sera transmise au service concerné.
	Au 1 rue Pierre-Curie, les marquages au sol matérialisant les places de stationnement ne sont plus visibles.	Territoire Habitat interviendra pour effectuer les marquages au sol.
	Rue François-René-de-Châteaubriand : un montage temporaire des réseaux d'électricité suite à la défaillance d'un câble enterré perdue ; 8 pavillons sont raccordés à l'ancien réseau.	Un courrier sera envoyé à ENEDIS afin que cette situation prenne fin.
	Les poids-lourds et semi-remorques se rendant à Grand Frais circulant rue François-René-de-Châteaubriand pour rejoindre la rue de la Charmeuse occasionnent des nuisances sonores pour les riverains.	La Ville de Belfort prendra attache avec Grand Frais afin qu'une solution soit trouvée avec leurs entreprises de livraison.
	Le passage souterrain Pierre-Sémard est en mauvais état. Des travaux sont-ils prévus ?	La Ville souhaiterait racheter les parcelles à l'arrière à la SNCF, pour à terme, refaire ce souterrain. Cela représente toutefois des incidences financières trop importantes pour l'instant.
Cadre de vie	Dans les rues André-Chénier et Gustave-Courbet, il y a beaucoup de gravillons du fait des travaux réalisés à proximité.	Une demande de nettoyage de la rue sera réalisée.
	Suite à un incendie, le parc de la rue Frédéric-Chopin a été interdit d'accès. Serait-il possible de rouvrir le parc ?	La demande sera transmise au service concerné.
	Présence de mauvaises herbes dans les rues des quartiers.	La Ville de Belfort n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2012, ce qui induit des efforts humains supplémentaires pour l'arrachage de ces mauvaises herbes.
	Dans la rue Pierre-Curie, l'herbe n'est pas tondu uniformément.	Le signalement sera transmis aux services.

	Demande d'élagage des platanes entre l'immeuble situé entre les rues Paul-Eluard et François-René-de-Châteaubriand.	La demande sera transmise aux services.
Police municipale	La zone 30 n'est pas respectée à proximité de l'école Hubert-Metzger.	La Police municipale réalisera des contrôles.
Urbanisme	Certains riverains constatent des problèmes de fissures dans les rues Jean-de-La-Bruyère et alentours liées à la sécheresse.	Le Maire a sollicité le ministère de l'Intérieur afin qu'il modifie l'arrêté de catastrophe naturelle mais l'État n'a pas souhaité donner suite.
	Que deviendra l'église Sainte-Jeanne-d'Arc ?	L'état de l'église est inquiétant mais aucune décision n'a été prise.
	Intervention d'un particulier au sujet d'un problème de voisinage lié à une construction nouvelle.	
	Les règles d'urbanisme deviennent de plus en plus permissives selon un riverain.	Les règles d'urbanisme évoluent mais sont appliquées uniformément à tous.

- ✓ 55 personnes étaient présentes dont 10 nouvelles personnes ;
- ✓ 40 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 9 questions posées par écrit.